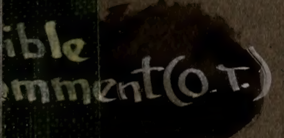


Condamin, Albert

Interpolations ou

transpositions accidentelles



A. Condamin

1-6.

Condamin: Interpolations ou transpositions accidentelles

INTERPOLATIONS OU TRANSPOSITIONS ACCIDENTELLES?

(Michée 2 12, 13; Osée 2 1-3, 8, 9; Isaie 5 24, 25; 19 21, 22)

Extrait de la REVUE BIBLIQUE (Juillet 1902)

Les « éditeurs » qui ont fait la collection et la recension des Livres saints, avant la formation complète du Canon palestinien de l'Ancien Testament, jouent, aux yeux de plusieurs critiques modernes, un rôle multiple et considérable. Leur travail aurait consisté à grouper les textes, les mettre en ordre, les retoucher, les gloser çà et là, y faire quelques additions, joindre, par exemple, à certains psaumes une prière appropriée aux circonstances (1), — toutes choses facilement admissibles, à condition de les attribuer à qui de droit (2); mais l'initiative et l'activité des « éditeurs » ou « rédacteurs », *Redactorentätigkeit,* comme on l'appelle, se serait exercée, dit-on, sur ces vénérables écrits, pour les compléter dans de notables proportions, les interpoler dans une large mesure. Comme preuves de ces interpolations, on apporte assez souvent des raisons d'ordre purement doctrinal, ou des arguments linguistiques et littéraires fondés sur deux lignes de texte. La démonstration s'appuie parfois sur des hypothèses arbitraires, applicables avec une égale vraisemblance aux cas les plus disparates. Ainsi M. Cheyne parle à tout propos d'insertions destinées à remplir la place d'un texte *devenu illisible* (3).

Ce procédé d'exégèse est sans doute plus radical et plus expéditif que celui des anciens, qui consistait à supposer le texte à peu près sans altération et à l'interpréter toujours, en se mettant parfois l'esprit à la torture pour découvrir un sens complet dans un lambeau de phrase (*crux interpretum,* où la logique souffre cruellement). Entre

(1) Suivant la plupart des exégètes catholiques (Le Hir, Patrizi, Thalhofer, Kaulen, Cornely, Lesêtre, Vigouroux, Crampon, Van Steenkiste, Minocchi, Flament, Schöpfer-Pelt) les deux derniers versets du Psaume *Miserere* sont une addition de ce genre.

(2) Voir l'étude de M. Happel présentée au congrès catholique de Munich (*Vom Münchener Gelehrten-Kongresse biblische Vorträge*, Biblische Studien, VI, 1) : « Le texte sacré, dit-il, a été l'objet de divers remaniements et modifications, avant d'être fixé définitivement. Ce fait n'est pas le résultat d'altérations accidentelles ou d'interpolations non autorisées, mais l'œuvre de ceux qui avaient mandat et inspiration à cet effet. »

(3) *Introduction to the Book of Isaiah*, 1895, p. 15, 42, 46, 90, 93, 99, 141, 203, 298, 303, etc.

les deux extrêmes il y a place pour une saine critique. Qui se hâte de trouver des marques évidentes d'interpolation dans un style heurté, dans un récit décousu, dans des idées contradictoires, risque fort de ne point aboutir à une conclusion vraiment scientifique, faute d'avoir écarté d'autres hypothèses capables d'expliquer le phénomène peut-être plus simplement, par exemple, une lacune dans le texte, ou tel semblable accident de transcription. Voici le cas : quelques lignes d'un passage sont incompatibles avec leur entourage; elles n'ont pas le caractère de glose; leur suppression rétablit la suite du sens d'une façon tout à fait satisfaisante; leur insertion dans un autre endroit y fait disparaître de même l'incohérence des idées; leur style, leur rythme, sont là en désaccord, et ici en harmonie avec le contexte; conclusion très probable : ces lignes ne sont pas l'interpolation volontaire d'un rédacteur maladroit; elles ont dû s'introduire à leur place actuelle par la distraction d'un copiste, ou par suite de quelque accident matériel arrivé à un ancien manuscrit.

Pareil cas, s'il n'est pas chimérique, se présente-t-il du moins plusieurs fois? Les livres de la Bible ont-ils souffert à ce point qu'il y ait lieu de traiter d'une façon générale la question des textes transposés? De pures conjectures à cet égard ont une mince valeur. Dans une matière aussi grave, il faut répondre par des faits bien constatés.

Donnons d'abord l'appréciation d'un savant qui a étudié sérieusement l'histoire des textes bibliques. L'abbé Paulin Martin écrivait, il y a une quinzaine d'années : « Si on excepte quelques ouvrages historiques, tout le reste n'est composé que de pièces et de morceaux juxtaposés artificiellement. Les ouvrages des Prophètes ne sont pas autre chose : on a groupé des morceaux plus ou moins courts, consistant souvent en une page ou une demi-page, et on n'a même pas toujours suivi l'ordre chronologique. Ces morceaux ont très bien pu exister isolément, et on pourrait encore facilement les supprimer, les isoler, les transposer, sans que le tout subît de ces bris et de ces fractures qui le feraient saigner et qui révéleraient un meurtre ou un massacre. Très souvent ces morceaux, quoique rapprochés, conservent les exordes et les péroraisons qu'ils avaient primitivement, quand ils existaient à l'état d'isolement (1). » Exprimé dans un style original, de prime abord ce sentiment du savant professeur paraîtra peut-être exagéré. Cependant, à bien considérer la nature des écrits prophétiques, il est juste de les nommer le plus souvent un assemblage de discours, plutôt juxtaposés que liés et suivis. Le livre d'Isaïe, par

(1) *Introduction à la critique générale de l'Ancien Testament*, cours lithographié, 1886-1887, t. I, p. 123.

exemple, n'est pas une œuvre composée d'un seul jet, mais un recueil de ses prophéties prononcées dans le royaume de Juda, au cours de quarante années de ministère prophétique, dans les circonstances les plus diverses, donc un groupement de « morceaux plus ou moins courts ». Très vraisemblablement la collection dans l'ordre actuel n'a pas été faite par l'auteur lui-même, mais longtemps après. A-t-on retrouvé alors les écrits d'Isaïe dans leur totalité, leur intégrité, leur disposition primitive bien exacte? Une réponse négative est assez probable. A-t-on rangé toutes les prophéties dans leur ordre chronologique? Certainement non. L'œuvre d'un autre prophète inspiré n'a-t-elle pas pu, à ce moment, prendre place à côté de celle d'Isaïe, et se confondre avec elle? De fortes raisons permettent de le penser. En tout cas, la transposition accidentelle de quelques lignes ici ou là, au cours de la formation du recueil, est une hypothèse qui ne saurait être repoussée *a priori*.

Sur cette même question de la conservation des textes sacrés avant la captivité de Babylone, il sera utile aussi de connaître le jugement d'un exégète qui s'est occupé du Pentateuque pendant de longues années. Le P. de Hummelauer reconnaît un fond de vérité dans la légende du IVe livre d'Esdras sur la ruine totale et la restitution miraculeuse des Livres saints, et il admet en conséquence une sorte de *massacre* (*strages*) des écrits mosaïques : « Ejusmodi igitur strage aliqua scriptorum mosaicorum admissa, quis negabit *potuisse* restitutorem, dum textum restitueret, aliqua omittere, *inserere locis non suis* (je souligne), confundere non ea quidem, quæ fidei morumve errorem inducerent, sed quæ historiam, orationum ordinem et similia attingerent? » (*Comment. in Deuter.*, Introd., p. 11.) Nous sommes loin de l'ancienne thèse juive de l'irréprochable transcription et parfaite conservation du texte hébreu depuis les temps les plus reculés (1).

Mais venons aux faits. Les écrits de Jérémie nous offrent un exemple saisissant de passages transposés. « Le livre hébreu et le livre grec ne

(1) « Si donc la Tôrah contenait **une seule ligne** écrite par un autre que Moïse, ce serait une œuvre bâtarde et hétérogène, à la fois divine et quasi divine; elle n'aurait plus droit tout entière à notre vénération, j'entends celle que nous accordons à la parole même de Dieu; elle perdrait, en un mot, une partie de son autorité. » Wogue, grand rabbin, professeur au séminaire israélite de Paris, rédacteur en chef de l'*Univers israélite*. *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours* (ouvrage imprimé aux frais de l'État), 1881, p. 21, 22.

Cependant les Massorètes ont reconnu dans leur texte des passages transposés, et ils les ont marqués en neuf endroits par des נ renversés. « It must, however, not be supposed that the nine passages tabulated in the Massoretic Rubric as bracketed exhaust all the instances comprised in this category of critical remarks. » Ch. D. Ginsburg, *Introduction to the massoretico-critical edition of the Hebrew Bible*, 1897, p. 342, 345.

suivent pas le même plan. Au milieu du chapitre XXV, le grec insère les oracles de Jérémie sur les nations, qui sont contenus dans les chapitres XLVI-LI de l'hébreu. » De plus, dans le grec, ces oracles sur les nations « ne se suivent pas dans le même ordre qu'en hébreu... Saint Jérôme et beaucoup d'interprètes modernes n'ont pas hésité à condamner sur ce point la version grecque, en supposant que l'ordre suivi dans le texte hébreu traditionnel était le seul ancien et le seul vrai : celui du grec n'en serait qu'une modification arbitraire. Mais plusieurs critiques reconnaissent aujourd'hui que cette opinion n'était pas fondée (1) ». Les critiques sont encore partagés à cet égard; la plupart, prenant parti pour un des deux textes, en ont exagéré la valeur aux dépens de l'autre. Ni l'hébreu ni le grec ne mérite la préférence absolue. Si, comme il est probable, l'ordre n'a pas été bouleversé par les traducteurs alexandrins eux-mêmes, cet ordre, dans leur exemplaire hébreu, se trouvait différent de celui que nous offre l'édition massorétique; et nous aurions là un exemple très ancien de transposition.

Autre exemple d'une interversion de plusieurs chapitres. M. Van Hoonacker, pour résoudre des difficultés inextricables, a eu l'idée de transposer les quatre derniers chapitres du livre d'Esdras après le livre de Néhémie (2). Cette solution est adoptée par le P. Lagrange (3), le card. Meignan (4), le P. Ferd. Prat (5), M. l'abbé Pelt (6).

Il est rare que l'accident se soit produit dans d'aussi fortes proportions. S'il s'agit de passages plus courts, de quelques lignes ou de quelques mots, « les cas de transposition accidentelle ne sont pas rares dans la Bible hébraïque (7) ». Dans une étude sur les chapitres IX-XIV du livre de Zacharie, M. Van Hoonacker écrivait récemment : « ... Nous aurons à proposer des interversions de passages plus considérables que celles dont on avait déjà aperçu la nécessité (8). » Avant d'avoir constaté par lui-même cette nécessité, plus d'un lecteur s'effraiera sans doute de cette opération dont on menace les textes : « Prenez garde de guérir

(1) Loisy, *Histoire critique du texte et des versions de la Bible*, 1892, p. 115-122.

(2) *Néhémie et Esdras* (1890). — *Zorobabel et le second temple* (1891-1892). — *Nouvelles études sur la Restauration juive après l'exil de Babylone* (1896). — *Revue biblique*, janvier et avril 1901.

(3) *Revue biblique*, 1894, p. 561-585.

(4) *Les derniers prophètes d'Israël*, 1894, p. 366, note : « Nous croyons que beaucoup de documents ne sont point à leur place dans le livre d'Esdras tel qu'il nous est parvenu. »

(5) « ... Il semble bien nécessaire d'intercaler Néhémie après le chapitre VI d'Esdras, si l'on désire échapper à une inextricable confusion de faits et de dates » (*Études*, t. LXXXVII, p. 208).

(6) *Histoire de l'Ancien Testament*, t. II, p. 375 (3e éd., 1902).

(7) Loisy, *Histoire critique du texte et des versions de la Bible*, 1892, p. 270.

(8) *Revue biblique*, avril 1902, p. 161-162.

un mal par un autre mal. Pour préserver les textes d'une amputation, vous leur faites subir une dislocation. » Dislocation, je le veux, dans le sens étymologique du mot, c'est-à-dire déplacement, à l'effet de rapprocher et de remettre en place les parties brisées et séparées. On a dit avec une métaphore plus pittoresque qu'entièrement juste : On ne fait pas « l'autopsie des corps saints » ; du moins si on la fait, faut-il la faire avec respect; et dans un corps vivant, comme celui des Écritures inspirées, il ne convient pas de procéder aux opérations avec la désinvolture de certains praticiens; sans compter qu'ici, comme ailleurs, il ne serait pas scientifique de s'abandonner aux caprices de l'arbitraire et des goûts subjectifs.

Michée 2 12, 13.

Les deux versets sur lesquels porte la controverse se présentent dans le contexte de la façon suivante. Tout ce qui précède depuis les premières paroles du livre de Michée, et tout ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre 3, est l'annonce du châtiment mérité par les crimes de Juda : menaces contre les grands qui oppriment le peuple, menaces contre les faux prophètes qui le trompent par leurs flatteries, menaces d'un bout à l'autre sans un seul mot de consolation. Au milieu de ce discours accusateur, brusquement, à l'endroit où on s'y attend le moins, sans rien pour l'amener, une promesse magnifique se rencontre; et aussitôt après, également sans aucune transition, les menaces continuent jusqu'à ces mots (3 12) :

C'est pourquoi, à cause de vous,
Sion deviendra une terre de labour,
Et Jérusalem un tas de ruines,
et la montagne du Temple une hauteur boisée!

Serait-ce un contraste voulu par l'auteur inspiré, ou une juxtaposition violente dont il n'est pas responsable? Pour en bien juger, lisons les deux versets en question dans le cadre du contexte immédiat :

9 Vous chassez les femmes de mon peuple
de leur demeure délicieuse;
A leurs enfants vous enlevez
mon honneur pour toujours.

10 Levez-vous, allez-vous-en!
Ce n'est pas un lieu de repos,
A cause de la profanation (?)
qui amène la ruine..... (?).

[11] Si quelque songe-creux
vous leurrait avec ses mensonges :
« Je prophétiserai pour toi vin et boissons! »
il serait le prophète de ce peuple.

[12] *Je te recueillerai, ô Jacob, tout entier;*
je rassemblerai les survivants d'Israël.
Je les mettrai comme des brebis dans le bercail,
comme un troupeau au milieu d'un parc;
ce sera le tumulte d'une foule d'hommes.

[13] *Devant eux le bélier s'avance, ils font la brèche,*
ils passent, ils franchissent la porte;
Leur roi passe devant eux,
et Iahvé est à leur tête!

3 [1] Et je dis :
Entendez, chefs de Jacob,
et gouverneurs de la maison d'Israël!
N'est-ce pas à vous de connaître la justice?
[2] ennemis du bien et amis du mal...
[3] Vous qui dévorez la chair de mon peuple,
lui enlevez la peau,
et lui brisez les os...
[4] Puis, ils invoqueront Iahvé ;
Mais il ne leur répondra pas.
Il détournera d'eux sa face
en ce temps-là,
puisque leurs actes sont pervers.
. . . .

Plusieurs commentateurs ont cru pouvoir expliquer ce brusque changement de ton par *l'usage général des prophètes,* qui passent ainsi, disent-ils, des menaces aux promesses consolantes (1). Sans doute — tout le monde en convient — dans les discours prophétiques les promesses suivent les menaces; mais *le salut est annoncé après le châtiment, après le désastre, et non pas immédiatement après le tableau des crimes.* Jamais le contraste n'est forcé, comme ici, au point de rendre la pensée du prophète inintelligible. Une petite transition, par exemple « en ce jour-là », amène la perspective des temps meilleurs, de la délivrance et du royaume messianique. Et quand Iahvé prend la parole pour proclamer devant son peuple ces promesses solennelles — comme ce serait le cas dans notre passage — le prophète a soin d'en avertir : « Ainsi parle Iahvé; voici ce que dit Iahvé. » Ici une formule de ce genre était indispensable.

(1) Les promesses de salut « retentissent tout à coup, sans transition, à la suite des menaces les plus affreuses, ainsi qu'il arrive assez fréquemment dans les écrits prophétiques » (Fillion, *in h. l.*).

Pour échapper à la difficulté, plusieurs exégètes (Aben Esra, Ewald, etc.) ont mis ces deux versets dans la bouche des faux prophètes. Explication invraisemblable; car les faux prophètes, flatteurs du peuple, repoussaient toute idée d'exil, et ne pouvaient, par conséquent, prédire le retour de l'exil. MM. Stade, Kuenen, Wellhausen, Cornill, Nowack, Cheyne (1) voient dans ce passage une interpolation exilienne ou post-exilienne. A cette solution trop radicale d'autres critiques (Ryssel (2), Steiner, Driver) objectent avec beaucoup de raison que, dans ces deux versets, rien ne dénote une main étrangère : les idées sont analogues à celles des prophètes contemporains, la pensée et le style même rappellent d'autres passages de Michée, en particulier **4** 6 sq. Il suffit donc d'admettre que les ℣. 12 et 13 ne sont plus à leur place primitive. M. Steiner les transporte après **4** 8. Depuis que je connais son opinion, comme avant, je reste convaincu qu'il faut les mettre après **4** 7. Voici mes raisons :

1. Les ℣. 12, 13, en complète opposition avec le contexte à leur place actuelle, continuent au contraire admirablement la pensée de **4** 6, 7, et amènent fort bien le développement suivant sur la royauté de Jérusalem.

2. Placés au milieu du chapitre **4**, ils donnent la répétition symétrique de sept mots (יהוה, מלך, עדר, שים, שארית, קבץ, אסף).

3. Ils offrent des vers et des groupements de vers tout à fait parallèles à ceux de **4** 6, 7, en sorte que, suivant les lois précédemment exposées (3), après les deux premières strophes (**4** 1, 2, et **4** 3, 4, 5), nous remarquons une strophe alternante en parties symétriques.

4. Il ne faut pas, avec Steiner, mettre **2** 12, 13 après **4** 8; car **4** 8, comme on le voit par le sens et la disposition même du texte massorétique (4), commence une nouvelle strophe sur les destinées glorieuses de Jérusalem à la suite de ses malheurs (*fille de Sion, Sion* ℣. 8, 10, 11, 13) : le poète s'adresse alors en particulier à la

(1) « **2** 12 f. This passage presupposes the Exile and the Dispersion, and presents phraseological resemblances to exilic and post-exilic works. Presumably this passage has been substituted for one which was either too strongly expressed to please the late editor, or had become illegible. » T. K. Cheyne, *Micah* dans *Encyclopaedia biblica*, col. 3072 (vol. III, 1902).

(2) « Vor allem spricht aber für die Authentic die grosse Ähnlichkeit von ℣. 12 mit **4** 6, 7. » Victor Ryssel, *Untersuchungen über die Textgestalt und die Echtheit des Buches Micha*, 1887, où l'auteur consacre sept pages (210-217) à discuter l'authenticité de **2** 12, 13.

(3) *Revue biblique*, juillet 1901, p. 352.

(4) Les espaces blancs ménagés çà et là dans le corps des chapitres, dans les meilleures éditions du texte massorétique, marquent les sections traditionnelles. Voir Ch. D. Ginsburg, *l. cit.*, p. 14 sq. (cf. Baer et Delitzsch, *Liber Jesaiae*, préface); en réalité ces sections représentent souvent les strophes.

ville sainte, centre du royaume messianique; au contraire dans **4** 6, 7 + **2** 12, 13 il s'agit de tout le peuple d'Israël. Voici la traduction du passage restitué dans l'ordre primitif.

4 6 En ce jour-là, — déclare IAHVÉ,
je vais **recueillir** ceux qui se traînent;
Je vais **rassembler** ceux qui sont dispersés,
et ceux que j'ai maltraités.

7 Et je **mettrai** avec **les survivants** ceux qui se traînent;
et des faibles je ferai une nation puissante;
Et IAHVÉ **régnera** sur eux,
sur la montagne de Sion,
dès lors jusqu'à la fin des siècles!

2 12 Je te **recueillerai**, ô Jacob, tout entier;
je **rassemblerai les survivants** d'Israël.
Je les **mettrai** comme des brebis dans le bercail,
comme un **troupeau** au milieu d'un parc (1);
ce sera le tumulte d'une foule d'hommes.

Devant eux le bélier s'avance, ils font la brèche,
ils passent, ils franchissent la porte;
Leur **roi** passe devant eux;
et IAHVÉ est à leur tête!

3e STROPHE.

4 8 Quant à toi, tour du **troupeau**,
colline de la fille de Sion,
A toi revient et est échue
l'antique domination,
la royauté de la fille de Jérusalem.
Etc.

Remarquez les mots répétés régulièrement, et en particulier *troupeau* **2** 12 et **4** 8. Le commencement des deux strophes suivantes adressées l'une à Jérusalem (**4** 8 sq.), l'autre à Bethléhem (**5** 1 sq.), est marqué aussi par des répétition symétriques : en tête וְאַתָּה, puis מֶמְשָׁלָה (מוֹשֵׁל), יוֹלֵדָה, כִּי־עַתָּה et vers la fin עַמִּים רַבִּים.

Osée **2** 1-3 (Vulg. **1** 10 - **2** 1) et **2** 8, 9 (Vulg. 6, 7).

A la suite de saint Jérôme, la plupart des commentateurs s'accordent à proclamer l'obscurité du livre d'Osée (2). Cette obscurité pro-

(1) Lire הַדֹּבֶר ׳ (Ges.-Buhl 13, p. 169 b).

(2) « Si in explanationibus omnium prophetarum sancti Spiritus indigemus adventu..., quanto magis in explanatione Osee prophetae. . » (S. Jérôme, *in Osee Prol.*). — « Faten-

vient, en plus d'un endroit, de l'altération du texte. On peut s'en convaincre en confrontant l'hébreu massorétique avec la version des Septante.

Dès le début du chapitre **2** (hébr.) nous trouvons un passage dans les mêmes conditions que celui de Michée discuté ci-dessus. C'est une magnifique promesse en opposition violente avec le contexte. Les paroles précédentes l'écartent, loin de l'amener ; et les suivantes, au lieu d'en faire voir les résultats consolants, reprennent aussitôt sur un ton très vif l'accusation et la menace. Ces versets rompent ainsi brusquement le fil du discours ; et, de plus, par une anticipation fâcheuse ils détruisent l'effet poétique savamment ménagé par le développement graduel des pensées jusqu'au ℣. 25, où la promesse de réconciliation trouve son expression solennelle. Kuenen défendait cependant l'authenticité de ce passage : il suffisait, croyait-il, de le remettre à sa place, après le ℣. 25. De même Steiner. Au contraire MM. Stade, Cornill, Cheyne, A. B. Davidson, Smend... voient là une interpolation certaine ou très probable. **2** 2^b, 3 s'accorderait mal avec **2** 25, dit M. Cornill, et terminerait le discours moins heureusement ! Cette raison seule n'est pas très forte, et en tout cas elle conclut seulement contre l'authenticité de **2** 2^b, 3. Après mûre réflexion, en tenant compte du sens comme du rythme et de la symétrie des strophes, voici ce qui me paraît le plus probable : **2** 1 est authentique et doit se placer après **2** 25, à la fin du poème ; **2** 2, 3 pourrait être un complément ajouté plus tard à la suite de ce morceau.

Me sera-t-il permis d'attirer l'attention sur deux autres versets de ce chapitre, et de demander à ceux qui voudront bien peser les raisons suivantes, s'il n'y a pas lieu de faire encore ici une légère transposition, à une moindre distance, sans changer un seul mot du texte? Les ℣. 8 et 9 (Vulg. 6,7) me semblent interrompre le sens, qui, abstraction faite de ces deux versets, se suit très bien de 7 à 10 (Vulg. de 5 à 8) :

7 Car elle a dit :
« Je suivrai mes amants
qui me donnent mon pain et mon eau,
Ma laine et mon lin,
mon huile et ma boisson. »
10 Et elle ne sait pas
que *c'est moi qui lui ai donné*
le blé, le vin et l'huile...

dum est, vix alium librum propheticum aeque obscurum esse atque involutum » (Cornely, *Introd.*, II, 2, p. 533). — « Saepe... obscurum, quandoque fere aenigmaticum » (Knabenbauer). — Les écrits d'Osée sont « rangés à juste titre parmi les plus difficiles de l'ancienne littérature hébraïque » (Reuss, *Les Prophètes*, I, 129).

*

Dans sa place actuelle, après 9, le ℣. 10 s'explique mal :

9[d] Elle dira : « J'irai, je retournerai
vers mon premier époux,
car j'étais mieux alors que maintenant. »
10 *Et elle ne sait pas*
que c'est moi qui lui ai donné, etc.

On attendait plutôt le contraire : elle veut revenir vers Iahvé, son premier époux, *parce qu'elle sait,* elle a enfin compris que tous les biens dont elle jouit viennent de lui.

La difficulté est plus grande encore à expliquer le ℣. 16 après 15 (Vulg. 14 après 13) :

15 *Je la punirai...*
16 *C'est pourquoi* je m'en vais l'attirer...
je la consolerai,
17 Et puis je lui rendrai ses vignes...

Au lieu du châtiment annoncé, tout à coup une récompense est promise *comme effet* de la résolution de punir (1). Au contraire, la suite du sens est remarquable si l'on intercale 8 et 9 entre 15 et 16 : on trouve dans un ordre logique parfait la menace, le châtiment, le repentir, la réconciliation. *Ainsi 8 et 9, transposés entre 15 et 16, rétablissent du même coup la suite du sens à l'endroit d'où on les enlève et à l'endroit où on les place.*

De plus, cette transposition restitue d'une façon frappante la symétrie des strophes. Pareil résultat, sans être, à lui seul, une preuve péremptoire, n'est pas sans valeur pour qui a constaté maintes fois la structure régulière des strophes hébraïques. Si l'on ne veut pas reconnaître la place primitive des ℣. 8 et 9 après le ℣. 15, on aura beaucoup de peine à expliquer par une *coïncidence fortuite* la parfaite régularité des strophes et l'harmonie du sens résultant à la fois de cette transposition. Qu'on en juge par la traduction de tout le passage.

STROPHE (2, 2, 2) + (2, 2).

(Accusation.)

4 Accusez votre *mère,* accusez-la;
car elle n'est pas mon épouse,
et je ne suis pas son époux.
Qu'elle ôte de sa face sa *prostitution,*
et de son sein ses adultères!

(1) לָכֵן doit conserver ici son sens habituel « c'est pourquoi ». Gesenius-Buhl[13] dit qu'en certains passages *il paraît* avoir un sens adversatif; les quelques exemples donnés ne me semblent pas concluants.

5 Sinon, je la mettrai à nu,
au même état qu'au jour de sa naissance.
J'en ferai comme un désert,
comme une terre desséchée;
je la ferai mourir de soif.

6 Pour ses enfants je serai sans pitié ;
car ce sont des enfants de *prostitution;*
7 Car leur *mère* s'est prostituée;
celle qui les conçut s'est couverte de honte.

Car elle a dit :
« **Je suivrai mes amants**
qui me donnent mon pain et mon eau,
Ma laine et mon lin,
Mon huile et ma boisson. »

10 Et elle ne sait pas
que c'est moi *qui lui ai donné*
le blé, le vin et l'huile,
Et cette quantité d'argent,
et l'or dont on fait un **Baal!**

ANTISTROPHE (2, 2) + (2, 2, 2).

(Menaces de châtiment.)

11 C'est pourquoi je lui reprendrai
mon blé en son temps,
et mon vin en son *jour;*
Je lui *enlèverai* ma laine et mon lin
qui voilaient sa nudité.

12 Alors je découvrirai sa honte
aux yeux de ses amants ;
et personne ne l'*enlèvera* de mes mains.
13 Et je mettrai un terme à toutes ses joies,
à ses fêtes, à ses néoménies,
à ses sabbats et à tous ses *jours* solennels.

14 Et je ravagerai ses vignes et ses figuiers
dont elle a dit :
« C'est mon salaire,
que m'ont donné mes *amants.* »

J'en ferai un hallier,
la pâture des animaux des champs,
* Des oiseaux du ciel
et des reptiles de la terre. *

15 Je la punirai des jours consacrés aux **Baals**,
lorsqu'elle leur offrait de l'encens,

Lorsque, parée de sa boucle et de son collier,
elle **suivait ses amants**,
et elle m'oubliait, — déclare IAHVÉ.

STROPHE ALTERNANTE 3 + 3.

(Châtiment amenant le repentir et le pardon.)

8 **C'est pourquoi je m'en vais** barrer d'épines * sa route;
j'y élèverai un mur;
elle ne trouvera plus ses sentiers.
9 Elle poursuivra *ses amants*
sans pouvoir les atteindre;
elle les cherchera sans les trouver.
Et elle dira : « J'irai, je retournerai
vers mon premier époux;
car j'étais mieux alors que maintenant. »

16 **C'est pourquoi je m'en vais** l'attirer;
je la conduirai dans le désert,
et je la consolerai.
17 Et puis je lui rendrai ses vignes,
et la plaine d'Achor
pour porte d'espérance;
Et elle s'y trouvera bien (?),
comme aux jours de sa jeunesse,
au jour où elle vint de la terre d'Égypte.

STROPHE 2, 3, 2.

(Réconciliation.)

18 **Et il arrivera en ce jour-là, — déclare** IAHVÉ,
que tu m'appelleras ton époux,
et tu ne m'appelleras plus ton Baal.
19 Et j'ôterai de ses lèvres le nom des Baals,
et leur nom ne sera plus prononcé.

20 Et je ferai pour eux un pacte,
en ce jour-là,
avec les animaux des champs,
Et avec les oiseaux des *cieux*
et les reptiles de la terre.
Arc, glaive, engins de guerre,
je les jetterai en pièces hors de (leur) *terre;*
je leur donnerai le repos dans la sécurité.

21 Et je t'épouserai pour toujours,
et je t'épouserai en justice et en droit,
en miséricorde et en *grâce.*
22 Et je t'épouserai avec fidélité;
et tu connaîtras IAHVÉ.

ANTISTROPHE 2, 3, 2.

(Promesse d'une nombreuse postérité.)

23 **Et il arrivera en ce jour-là, — * déclare** IAHVÉ,
que j'exaucerai les *cieux ;*
et eux exauceront la *terre.*
24 Et la terre exaucera le blé,
et le vin et l'huile ;
et eux exauceront « Jezrahel ».

25 Et je *le sèmerai pour moi sur la terre ;
et je ferai *grâce* à « Disgraciée » ;
Et je dirai à « Pas-mon-peuple » : Tu es mon peuple !
Et lui (me) dira : Mon Dieu !
2 1 Et les enfants d'Israël seront par leur nombre
comme le sable de la mer,
sans mesure, innombrable.

Et au lieu de leur dire :
Vous n'êtes pas mon peuple,
On les appellera
les fils du Dieu vivant !

---

2 Et les fils de Juda et les fils d'Israël se réuniront,
et ils se donneront un seul chef.
Et ils se lèveront sur (toute) cette terre ;
car il est grand le jour de Jezrahel !
3 Appelez vos frères « Mon-peuple »,
et vos sœurs « Graciée » !

Corrections du texte. — ỷ. 8. Avec LXX et contexte lire דַּרְכָּהּ au lieu de דַּרְכֵּךְ. — 14. Ajouter les deux derniers membres avec LXX et le passage parallèle ỷ. 20. — 23. Avec LXX supprimer le premier אֶעֱנֶה. — 25. Lire וּזְרַעְתִּיהוּ au lieu de וּזְרַעְתִּיהָ, car le suffixe doit se rapporter à Jezrahel (Guthe).

Isaïe 5 24, 25.

Le passage d'Isaïe **9** 7-**10** 4 contient, de l'aveu de tous les critiques, quatre strophes symétriques terminées par le même refrain. Ce refrain se trouve en termes identiques dans un chapitre précédent, **5** 25. La connexion de **5** 25 avec **9** 7-**10** 4 semble incontestable. Mais quelle était la place primitive du premier morceau par rapport au second? Sur ce point les critiques sont très partagés. M. Mc Curdy, après Ewald et d'autres, place **9** 7-**10** 4 entre **5** 25 et **5** 26 (1). M. Duhm

(1) « I regard it as certain, with Ewald and many followers, that the passage, Isa. IX, 8-

place 525-29 après 97-104 : 525 serait une cinquième strophe, à laquelle il manquerait huit stiques; 526-29, comme sixième strophe, sans le refrain, terminerait le poème (1). C'était déjà l'opinion de Dillmann (2). M. Cheyne ne reconnaît que cinq strophes (97-104 + 526-29), « toutes terminées par un refrain, excepté la dernière ». Il estime, après plusieurs autres, que « les expressions de 525 (à part les derniers mots), beaucoup trop vagues pour être d'Isaïe, sont tirées du fond commun des images prophétiques et poétiques » (!); il en fait donc une paraphrase de l'éditeur, et les rattache à une prophétie différente (3). M. Marti admet également cinq strophes disposées de la même façon (4).

S'il m'est permis, après tant d'autres, de proposer une nouvelle opinion : 524, 25 forme une strophe *complète,* terminée par le même refrain que les quatre strophes 97-104, et placée primitivement comme *strophe alternante* entre 916 et 917. Voici les raisons qui militent en faveur de cette hypothèse :

1. La pensée de 916 (point de pitié pour *les jeunes gens;* l'impiété sera châtiée) est fort bien continuée dans 524 (*leur tige, leur fleur* sera emportée... parce qu'ils ont *répudié la Loi de Iahvé*). La pensée de 524, 25 (le châtiment comparé au feu; *la colère de Dieu* allumée contre son peuple) se suit et se développe dans 917 sq. (l'iniquité brûle comme le feu... *De la fureur de Iahvé* la terre est embrasée).

2. En considérant que les strophes et la 1re partie de la strophe alternante sont chantées par le 1er chœur, les antistrophes et la 2de partie de la strophe alternante par le 2d chœur, remarquez les répétitions de mots symétriques : dans la partie du 1er chœur : *dévorer* (911, 17; 524), *feu* (524, 917), *Iahvé* (Dieu) *des armées, Israël,* etc.; dans la partie du 2d chœur : *C'est pourquoi* (916, 525), *peuple, frapper* (912, 525), נבלה *folie* et נבלתם *leurs cadavres* (916, 525).

3. 524, 25 a tous les caractères d'une strophe alternante : ton véhément, menaces plus fortes, parties symétriques. Qu'on veuille bien comparer cette strophe, dont chaque partie, composée de trois vers, commence par *C'est pourquoi,* à la strophe alternante d'Osée étudiée ci-dessus, de structure tout à fait semblable.

x, 4, belongs properly between vs. 25 and 26 of ch. v. » *History, prophecy and the monuments,* I, p. 367, note, 1re éd.

(1) *Das Buch Jesaia,* 1892, p. 40 et 2e édition, 1902, p. 38, 71.

(2) *Der Prophet Jesaia,* 1890, p. 43, 95.

(3) *Introduction to the Book of Isaiah,* 1895, p. 25, 46. — *The book of the Prophet Isaiah, engl. transl.,* 1898, p. 136.

(4) *Das Buch Jesaja,* 1900, p. 101.

Si chacune de ces constatations, prise à part, rend la conjecture vraisemblable, l'ensemble lui donne une assez forte probabilité. La lecture attentive du poème entier permettra d'en juger. Les mots soulignés dans la traduction marquent les répétitions symétriques principales, sans pouvoir rendre toutes celles du texte : par exemple כָּל־פֶּה est traduit une première fois au ℣. 11 par « à belles dents »; au ℣. 16 par « toute bouche ».

STROPHE 2, 2, 3.

9 [7] Le Seigneur a envoyé une parole en Jacob,
et elle tombera en Israël;
[8] Et le peuple entier (la) connaîtra,
Ephraïm et les habitants de Samarie!

[Eux qui disent] dans leur orgueil,
et dans l'enflure de leur cœur :
[9] « Les briques sont tombées, bâtissons en pierres de taille;
les sycomores sont coupés, mettons des cèdres à la place! »

[10] IAHVÉ a fortifié * ses ennemis contre lui;
il a armé ses adversaires :
[11] Aram à l'est et les Philistins à l'ouest;
et ils ont *dévoré* Israël à belles dents.
En tout cela sa colère ne s'apaise pas,
et sa main est toujours étendue!

ANTISTROPHE 2, 2, 3.

[12] Mais le *peuple* n'est pas revenu à celui qui le *frappait;*
il n'a pas cherché IAHVÉ (Dieu) *des armées.*
[13] Et IAHVÉ a coupé en Israël la tête et la queue,
la palme et le jonc en un seul jour.

[14] Les anciens, les grands personnages, voilà la tête;
le prophète docteur de mensonge, voilà la queue.
[15] Et ceux qui conduisent ce peuple l'égarent,
et ceux qui sont conduits sont perdus.

[16] *C'est pourquoi* le Seigneur n'aime pas ses jeunes gens,
il n'a pas de pitié de ses orphelins et de ses veuves;
Parce que tous sont impies et méchants,
et toute bouche dit des folies.
En tout cela sa colère ne s'apaise pas,
et sa main est toujours étendue!

STROPHE ALTERNANTE 3 + 3.

5 [24] *C'est pourquoi,* comme la paille est *dévorée* par *le feu,*
et l'herbe sèche consumée par la flamme,
Leur tige tombera en pourriture,

leur fleur sera emportée comme la cendre;
Parce qu'ils ont répudié la loi de IAHVÉ (Dieu) des armées,
et méprisé la parole du Saint d'Israël!

25 *C'est pourquoi* la colère de IAHVÉ s'est allumée contre son *peuple*
il étend la main contre lui;
Il le *frappe*, et les montagnes tremblent;
leurs cadavres sont comme du fumier sur les places publiques.
En tout cela sa colère ne s'apaise pas,
et sa main est toujours étendue!

STROPHE 3, 2, 2.

17 Car l'iniquité brûle comme *le feu*,
qui *dévore* les ronces et les épines,
Et consume les broussailles de la forêt;
et la fumée s'élève en tourbillons.
18 De la fureur de IAHVÉ (Dieu) *des armées* la terre est embrasée,
et le peuple est devenu la proie du feu.

19 On déchire à droite, et l'on reste affamé;
on dévore à gauche, et l'on n'est pas rassasié.
Chacun dévore la chair de son * prochain;
18c personne n'a pitié de son frère!

20 Manassé (attaque) Ephraïm, et Ephraïm Manassé;
et tous deux sont contre Juda.
En tout cela sa colère ne s'apaise pas,
et sa main est toujours étendue!

ANTISTROPHE 3, 2, 2.

10 1 Malheur à ceux qui forgent des lois d'iniquité,
et aux scribes zélés à écrire pour l'oppression;
2 Pour écarter des tribunaux les faibles,
et pour priver du droit les pauvres de mon peuple;
Pour faire des veuves leur proie,
et dépouiller les orphelins!

3 Que ferez-vous au jour du châtiment,
de l'orage qui vient de loin?
Vers qui fuirez-vous pour être secourus,
où laisserez-vous vos trésors?

4 A moins de se courber parmi les captifs,
on tombera parmi les morts!
En tout cela sa colère ne s'apaise pas,
et sa main est toujours étendue!

Critique du texte. — **9** 10. Lire צָרוֹ au lieu de צָרֵי, et omettre רְצִין (Duhm, Marti). — 16. Le changement de יִשְׂמַח en יִפְסַח (de Lagarde, suivi par Duhm, Cheyne, Guthe, Marti) n'est pas nécessaire, et le mot substitué, d'ailleurs rare, ne va pas bien ici (Dillmann). — 18c

est le membre parallèle de 19c, comme le montrent le sens, le mot אִישׁ qui commence l'un et l'autre, la rime finale. Aussi M. Guthe se trompe en transposant 18c au milieu de 20. MM. Duhm, Cheyne, Marti placent 18c *avant* 19c. Je préfère le mettre *après :* cela va tout aussi bien pour le sens, et le déplacement s'explique mieux. — 19c. Au lieu de זְרֹעוֹ « son bras », lire avec LXX (Alex.) et Targ. רֵעוֹ « son prochain » (Secker, Duhm, Cheyne, Marti).

J'hésite à donner un dernier exemple. En voyant plusieurs cas notables accumulés dans quelques pages, le lecteur risque de s'exagérer le nombre et la gravité des accidents soufferts par le texte biblique. Les saintes Écritures, vengées peut-être contre certains critiques portés à voir partout des interpolations, lui paraîtront tout de même trop bouleversées. Aussi je supplie le lecteur de ne se prononcer sur mes conclusions qu'après un sérieux examen des textes, qu'il serait bon de faire sur une Bible hébraïque, un crayon rouge à la main, pour souligner ce que ma traduction souligne incomplètement. La valeur des conclusions proposées est seulement celle des faits constatés et groupés : qu'on veuille bien juger ceux-ci en les prenant *ensemble.* L'accord de l'ensemble s'explique mal par une pure coïncidence. Pour s'en rendre compte mieux encore, il serait utile de jeter un coup d'œil sur un article paru dans la *Revue biblique* en juillet 1901, p. 352-376.

Isaïe **19** 21, 22.

Les commentateurs ont de la peine à expliquer le lien de ces deux versets avec les précédents. Il est dit au ℣. 22 : l'Égypte *se convertira.* Or, dans ce qui précède, *elle est déjà convertie,* puisqu'elle a prêté serment à Iahvé (℣. 18) et lui a élevé un autel (℣. 19). Plusieurs pensent que le ℣. 22 parle des *corrections* infligées au peuple égyptien déjà croyant. Mais il est question dans le texte d'un châtiment plus grave et de *conversion.* D'autres tranchent la difficulté en disant que les ℣. 21 et 22 *résument* toute la prophétie. (V. P. Knabenbauer *in Is.*, 1887, p. 393, 394.) De plus, les ℣. 18 et 19 n'expliquent pas la menace et le dessein terrible de Iahvé, dont il s'agit ℣. 16 et 17, et ne peuvent donc venir aussitôt après. Il me semble qu'avec ℣. 21, 22 intervertis et transportés après 17, *la suite du sens est rétablie aux deux endroits :* ℣. 16, 17 *menace;* ℣. 22 *châtiment,* d'où *conversion;* ℣. 21, 18 sq. *connaissance et culte* de Iahvé. Ici encore la symétrie des strophes se trouve restituée du même coup!

(STROPHE ALTERNANTE.)

16 **En ce jour-là** les Égyptiens seront comme des femmes,
terrifiés et tremblants,

Sous la menace de la main de Iahvé (Dieu) des armées,
qui sera levée contre eux.

17 Et le pays de Juda sera l'épouvante de l'Égypte;
et quiconque l'entendra nommer
Tremblera du dessein que Iahvé (Dieu) des armées
vient de former contre elle !

22 Iahvé frappera l'Égypte,
frappant et guérissant;
Et ils se convertiront à Iahvé;
il se laissera fléchir et les guérira.

21 Iahvé se fera connaître à l'Égypte,
et l'Égypte connaîtra Iahvé
en ce jour-là.
Ils feront des sacrifices et des offrandes;
ils feront des vœux à Iahvé et les accompliront!

STROPHE 2, 3.

18 **En ce jour-là** il y aura cinq villes,
sur la terre d'**Égypte**,
Qui parleront la langue de Chanaan,
et prêteront serment à Iahvé (Dieu) des armées :
l'une s'appellera la ville du Soleil (?).

19 **En ce jour-là** il y aura un autel pour Iahvé,
dans la terre d'**Égypte**,
et un monument sur ses frontières pour Iahvé
20 Ce sera un signe et un témoignage pour **Iahvé** (Dieu) **des armées**,
sur la terre d'**Égypte**,
Quand ils crieront vers Iahvé dans leurs tribulations,
et qu'il leur enverra un sauveur,
un vengeur pour les délivrer.

ANTISTROPHE 2, 3.

23 **En ce jour-là** il y aura un chemin
d'**Égypte** en Assyrie :
L'Assyrien ira en Égypte,
et l'Égyptien en Assyrie :
Égyptiens et Assyriens serviront (Iahvé).

24 **En ce jour-là** Israël sera en tiers
avec l'**Égypte** et l'Assyrie,
comme une bénédiction au milieu de la terre,
25 Bénédiction de **Iahvé** (Dieu) **des armées**, qui dit :
Béni soit mon peuple d'**Égypte**,
L'Assyrie, œuvre de mes mains,
et Israël mon héritage!

Un mot, en terminant, sur la cause de ces déplacements dans la transcription des textes. « Il est très probable, dit M. Loisy, que les livres n'étaient pas toujours écrits sur de longs rouleaux, mais parfois sur de simples morceaux de parchemin ou feuilles de papyrus. Ce dernier procédé n'était pas le plus favorable à la conservation du texte, des feuillets détachés pouvant s'égarer facilement ou changer de place (1). » Je le crois d'autant plus volontiers que la théorie des strophes donne beaucoup de vraisemblance à cette hypothèse. Les strophes, avons-nous dit, étaient distribuées entre deux chœurs, donc écrites probablement sur des feuillets distincts. Les strophes et les antistrophes, grâce à leur dimension et disposition symétriques, ont conservé assez facilement dans la transcription du recueil l'ordre primitif; mais la strophe alternante, partagée entre les deux chœurs, a été plusieurs fois déplacée ou morcelée par des copistes qui ne connaissaient plus bien la structure et l'agencement des anciens poèmes. Qu'on veuille bien le remarquer, sur six cas de déplacement étudiés ici et dans la *Revue* 1901, p. 363, *cinq affectent la strophe alternante*.

Le discrédit excessif où est tombée la théorie de M. D.-H. Müller auprès de certains critiques (2) causera peut-être quelque tort à celle-ci, qui en diffère pourtant très notablement (3). Continuons à recueillir, à grouper des faits, à les mettre en lumière; assez nombreux, ils parleront par eux-mêmes : il faudra bien avouer enfin que tant de combinaisons savantes dans le développement des pensées, dans le choix et la place des mots, pour produire la symétrie, sont autre chose qu'une simple figure de rhétorique.

Albert Condamin, S. J.

Canterbury, Mai 1902.

(1) *Histoire critique du texte et des versions de la Bible*, p. 102.

(2) Cf. Gesenius-Buhl, *Hebr. Handwörterbuch*, 13e éd., préface; et Sievers, *Metrische Studien*, 1901, I, p. 135-137.

(3) Il n'est pas exact de dire, comme fait M. K. Budde, que « le système de Müller a été adopté par J. K. Zenner » (*Dict. of the Bible* édité par J. Hastings, t. IV, p. 7 b, note).

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).